



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla
(Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>



Janvier 2013



*Le Maire et son Conseil Municipal
vous souhaitent
un Joyeux Noël « Glectligi Wienachta »*



Photos Gérard HIRTZ

*et une Bonne Année
« Guat nej Johr » 2013 !*

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois,
Chers Herrlisheimois,

L'année 2012 a encore été riche en chantiers divers mais l'événement important a concerné notre adhésion à la Communauté d'Agglomérations de Colmar (CAC) depuis le 1^{er} janvier dernier. Sans parler de l'aspect financier très intéressant que je développerai lors des vœux, le transfert de certaines compétences tels l'assainissement ou les eaux pluviales a beaucoup soulagé les services techniques de la commune. Depuis, les contrôles et les entretiens sont faits par une équipe rodée et de nombreux travaux d'amélioration ont déjà été entrepris principalement sur les réseaux et stations de relevage.

Les importants chantiers réalisés et terminés au courant de l'année concernent l'aménagement du parking de la gare qui, avec le doublement du cadencement par la SNCF, est un véritable « plus » pour la population locale utilisant ce moyen de locomotion, l'installation du gaz, l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public avec la mise en place de nouveaux candélabres dans le secteur ouest du village, le remplacement des chaudières dans les deux écoles, la remise en état des parapets devant l'école élémentaire et près du lavoir, l'installation de sept paniers fleuris rue d'Eguisheim et le remplacement de la bande de roulement de la route départementale traversant le village, opération financée par le Conseil Général. Ces travaux ont concerné l'ensemble du village.

Herrlisheim-Vignoble, vers Obermorschwihr, n'a pas été oublié puisque les divers réseaux ainsi que le gaz ont été enfouis et de nouveaux candélabres ont été installés. Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI) a remplacé la conduite principale d'eau dans le même secteur.

Pour 2013, les démarches administratives pour les travaux à réaliser sont déjà bien engagées. Les chantiers concernés sont :

- l'accessibilité de la salle Saint-Michel avec l'installation d'un ascenseur,
- la création d'un parking, rue du Château,
- l'aménagement et la sécurisation de l'accès aux écoles,
- le remplacement des brûleurs des chaudières de la mairie et de l'église,
- la création de trottoirs vers Obermorschwihr et le remplacement probable de la bande de roulement de la route départementale par le Conseil Général,
- l'aménagement de l'ancien lit de la Lauch,
- l'automatisation de la vanne située rue du Wahlenbourg permettant l'évacuation des eaux pluviales lors des fortes crues de la Lauch et le branchement de l'école maternelle au réseau d'assainissement, travaux pris en charge par la CAC, et probablement,
- le réaménagement de la cour Sainte-Marthe,
- la réfection totale du lavoir.

Comme vous pouvez le constater, le carnet de travail est encore bien rempli en 2013 pour l'équipe en place et nous n'aurons guère le temps de nous ennuyer.

Pour le futur proche, les principaux rendez-vous prévus en ce début d'année concerneront la réception du Nouvel An, la veillée du Temps de l'Avent avec la chorale Sainte-Cécile, la crémation des sapins, etc ... La rencontre avec les habitants est prévue le 5 avril en un lieu restant à définir. Nous serons heureux de pouvoir vous accueillir pour échanger dans un esprit constructif et amical. Nous vous invitons à réserver cette date.

Dès à présent, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, un joyeux Noël, le passage dans la nouvelle année dans la bonne humeur, le bonheur et surtout la santé pour 2013.

Très cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ





Agenda du mois de Janvier 2013

- 4 - Vœux du Maire, salle Saint Michel
- 6 - Concert de l'Épiphanie, église Saint Michel
- 11 - Assemblée générale association de pêche
- 12 - Crémation des sapins
- 18 - Assemblée générale association d'arboriculture
- 25 - Collecte de sang
- 26 - Concert de l'orchestre d'accordéons du canton de Rouffach à l'église St Michel



SUPPRESSION DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE DES MINEURS FRANÇAIS

A partir du 1er janvier 2013, un mineur français pourra franchir les frontières nationales sans autorisation de sortie du territoire, mais il devra se munir de son passeport ou de sa carte d'identité nationale en cours de validité.



SECRETARIAT DE LA MAIRIE AGENCE POSTALE COMMUNALE RAPPEL

Le secrétariat de la mairie et l'agence postale seront ouverts les :

- lundi 24 décembre 2012 de 8 h à 12 h
- lundi 31 décembre 2012 de 10 h à 12 h.

PERIODE HIVERNALE

Info ... neige ... verglas

En cas de verglas ou de chute de neige, du sel sera à votre disposition dans le bac placé dans la cour arrière de la mairie.

Merci de bien vouloir vous limiter à un seau par foyer (env. 10 kg).

Il est précisé :

- que la commune ne fera pas de salage dans le village,
- que le dégagement des trottoirs incombe aux riverains.

En cas de fortes chutes de neige, nous passerons la lame et il faudra adapter la vitesse dans les rues en fonction du danger existant.





PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2012

Convoqué le 15 novembre 2012, le Conseil Municipal de HERRLISHEIM s'est réuni lundi, le 19 novembre 2012 à 19 heures 30, Salle Pierre Buscheck, sous la présidence du Maire, Gérard HIRTZ.

Etaient présents :

M. Gérard HIRTZ, Maire, Mme Marie-Thérèse ZWICKERT, MM. Lucien STOECKLIN, Patrick BENDELE, Diego CALABRO, Erick GAUTHIER, Mmes Catherine ADAM, Christine DONAZ, Anita ZIMMERMANN, Marie GUILLON, Véronique GRUSS, MM. Bruno FREYDRICH, Hugues BANNWARTH, Sébastien EHINGER, Thomas KLETHI et David WIEST.

Etaient absents excusés :

Mme Claire TRICOT (procuration à Mme Véronique GRUSS) et M. Michel DEL PUPPO (procuration à M. Patrick BENDELE).

Etait absent : M. Nicolas KOENIG.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés le rajout du point « Logements aidés » à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1) Procès-verbal de la séance du 24 septembre 2012
- 2) Aménagement d'un parking rue du Château
- 3) Acquisition d'un photocopieur pour l'école maternelle
- 4) Décisions modificatives
- 5) Tarifs et redevances 2013
- 6) Maison forestière de WINTZFELDEN
- 7) Logements aidés
- 8) Informations et divers

M. Francis BURGLEN, secrétaire de mairie, est nommé secrétaire de séance.

Procès verbal de la séance du 24 septembre 2012

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Aménagement d'un parking rue du Château

Le Maire soumet à l'assemblée un devis d'un montant de 9 914 € HT concernant les travaux d'aménagement en parking du terrain sis rue du Château et qui a été offert à la commune par la Société Dôme Promotion de HORBOURG-WIHR.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de faire exécuter les travaux en question et vote les crédits nécessaires.

Acquisition d'un photocopieur pour l'école maternelle

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'acquisition d'un photocopieur d'occasion pour l'école maternelle au prix de 1 600 € HT.

Décisions modificatives

Le conseil municipal, vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les décisions modificatives. Le tableau figure à la fin du présent procès-verbal.

Tarifs et redevances 2013

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité des membres présents et représentés, les tarifs et redevances pour l'année 2013 dont le détail figure en annexe du présent procès-verbal.

La Vie Municipale



Maison forestière de WINTZFELDEN

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait émis, dans sa séance du 24 septembre 2012, un avis favorable de principe à la vente de la maison forestière de WINTZFELDEN.

La Ville de ROUFFACH souhaite se porter acquéreur de cette maison qui se situe sur son ban. Le Service France Domaine a estimé la valeur du bien à 138 000 €.

Le produit de la vente sera redistribué aux communes membres du Syndicat au prorata de leur surface de forêt.

L'assemblée, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, :

estime que le prix proposé est anormalement bas et non conforme à la réalité,

émet de ce fait un avis défavorable à la vente au prix proposé,

demande à ce que le Syndicat Intercommunal de Construction d'une Maison Forestière à WINTZFELDEN ait recours, pour cette transaction, à une vente aux enchères publiques avec un prix plancher de réserve.

Logements aidés

La loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (S.R.U.) a créé l'obligation pour les communes dont la population est supérieure à 3500 habitants, comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants et comprenant au moins une commune de plus de 15000 habitants, de disposer d'au moins 20% de logements locatifs aidés au sein de ses résidences principales. Si la commune de Herrlisheim, qui compte 1796 habitants, n'est pas concernée par ces dispositions, le contexte politique général en matière de logements pourrait évoluer dans l'avenir pour imposer y compris aux communes de plus de 1500 habitants une obligation de disposer de logements aidés.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération de Colmar, dont Herrlisheim est membre depuis le 1^{er} janvier 2012, a adopté le 18 février 2011, un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui fixe pour chaque commune membre un engagement chiffré en matière de logements aidés, y compris pour celles qui ne seraient pas soumises à l'article 55 de la loi SRU.

Enfin, le Schéma de cohérence territoriale Colmar-Rhin-Vosges approuvé le 28 juin 2011 impose également une proportion croissante de logements aidés dans les secteurs d'extension et de renouvellement urbain, notamment pour favoriser l'installation des jeunes ménages.

Vu le contexte de politique générale en matière de logements aidés et les perspectives d'une évolution possible en matière d'obligation pour les communes y compris de plus de 1500 habitants de disposer de logements locatifs aidés au sein de ses résidences principales,

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L 302-9-11 et R 302-25,

Vu les dispositions du Programme Local de l'Habitat adopté par la Communauté d'Agglomération de Colmar le 18 février 2011,

Vu les dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale Colmar-Rhin-Vosges, approuvé le 28 Juin 2011,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 17 novembre 2010

Vu la délibération instituant le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) le 1^{er} octobre 1987 et modifiant son champ d'application le 20 janvier 2011,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, propose :

- de prévoir dès à présent, pour toute opération de construction excédant 8 logements, une quote-part de logements aidés correspondant à 20% du projet afin de permettre à la commune de Herrlisheim de respecter ses engagements pris dans le cadre du P.L.H.

- de faire usage du Droit de Préemption Urbain (DPU) instauré dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme en vigueur, afin d'acquérir des biens immobiliers destinés directement au logement aidé ou pouvant intégrer des réserves immobilières ou foncières en vue de la réalisation ultérieure de programmes de logements aidés, collectifs ou individuels, dans un délai maximal de 10 ans.

- de charger le Maire de la mise en œuvre de ces orientations ainsi arrêtées.

Informations et divers

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de sa délégation permanente, il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

- Section 2, n° 3, 4 et 5
- Section 39, n° 360/96,
- Section 40, n° 403/83.



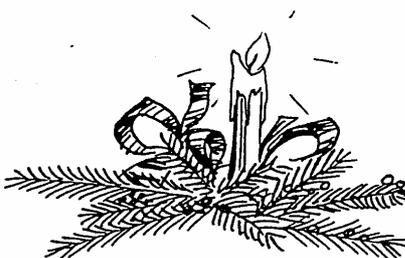
DECISIONS MODIFICATIVES

INVESTISSEMENT

| <i>Dépenses</i> | | <i>Recettes</i> | |
|--|----------------|--|----------------|
| <i>Article - Opération</i> | <i>Montant</i> | <i>Article - Opération</i> | <i>Montant</i> |
| 21318 (21) Autres bâtiments publics | 1 000.00 | 021 (021) Virement section de fonctionnement | 7 500.00 |
| 2151 (21) Réseaux de voirie | 12 000.00 | 1328 (13) Autres | 12 000.00 |
| 2183 (21) Matériel bureau et informatique | 2 500.00 | | |
| 2184 (21) Mobilier | 1 000.00 | | |
| 2188 (21) Autres immobilisations corporel. | 3 000.00 | | |
| Total investissement | 19 500.00 | | 19 500.00 |

FONCTIONNEMENT

| <i>Dépenses</i> | | <i>Recettes</i> | |
|---------------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|
| <i>Article - Opération</i> | <i>Montant</i> | <i>Article - Opération</i> | <i>Montant</i> |
| 022 (022) Dépenses imprévues | - 6 700.00 | 7062 (70) Redevances & droits | 900.00 |
| 023 (023) Virement section investis. | 7 500.00 | | |
| 6065 (011) Livres bibliothèque | 900.00 | | |
| 61522 (011) Bâtiments | 4 000.00 | | |
| 61523 (011) Voies et réseaux | 8 000.00 | | |
| 62878 (011) A d'autres organismes | 2 000.00 | | |
| 63512 (011) Taxes foncières | 700.00 | | |
| 6712 (67) Amendes fiscales et pénales | - 5 000.00 | | |
| 678 (67) Autres charges | - 11 000.00 | | |
| 73923 (014) Reversement sur FNGIR | 500.00 | | |
| Total fonctionnement | 900.00 | | 900.00 |
| TOTAL DEPENSES | 20 400.00 | TOTAL RECETTES | 20 400.00 |





TARIFS ET REDEVANCES ANNEE 2013

| Salle St Michel | |
|-----------------------------------|--------|
| Commune | 94,50 |
| Hors commune | 189,00 |
| Chauffage | 55,00 |
| Cuisine | 21,00 |
| Salle de l'Amitié | |
| Commune | 63,00 |
| Hors commune | 126,00 |
| Chauffage | 33,00 |
| Cuisine | 21,00 |
| Salle des Sociétés | |
| Commune | 84,00 |
| Hors commune | 168,00 |
| Chauffage | 33,00 |
| Cuisine | 31,50 |
| Club house football | |
| Commune | 84,00 |
| Hors commune | 168,00 |
| Chauffage | 22,00 |
| Chapiteau | |
| Commune | 157,50 |
| Hors commune | 315,00 |
| Chapiteau + Parc | |
| Commune | 210,00 |
| Hors commune | 420,00 |
| Chapiteau + Parc + Cuisine | |
| Commune | 241,50 |
| Hors commune | 451,50 |
| Location vaisselle | |
| Le couvert | 0,84 |

| CIMETIERE | |
|--|------------------|
| Tombe simple 2 m2 | |
| 15 ans | 120,00 |
| 30 ans | 240,00 |
| 50 ans | 400,00 |
| Tombe double 4m2 | |
| 15 ans | 240,00 |
| 30 ans | 480,00 |
| 50 ans | 800,00 |
| Columbarium 4 urnes | |
| 15 ans | 600,00 |
| 30 ans | 1 200,00 |
| TAXE DE SEJOUR | |
| Par nuit et par personne | 0,40 |
| TERRAINS COMMUNAUX | |
| | 2012/2013 |
| | 103,95 |
| Indice | |
| Location terre agricole (l'are) | 1,46 |
| DROITS DE PLACE | |
| Grands camions (bricolage, vente de matelas) | 60,00 |
| Autres commerçant ambulants et étals / le ml | 4,00 |
| Forfait fourniture électricité | 5,00 |
| ASSEMBLEES GENERALES COPROPRIETES | |
| Avec chauffage | 88,00 |
| Sans chauffage | 52,50 |





CONCERT



« L'accordéon sous toutes ses formes »

L'orchestre du canton de Rouffach,
sous la direction de Pascale Remtschek,
donnera un concert à l'Église Saint Michel de Herrlisheim,

le samedi 26 Janvier 2013 à 20 h.

Soirée organisée par les « Jolis Mollets » Herrlisheim
Entrée libre - plateau



RESULTAT DES DONNEES RADAR

Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule. Les deuxièmes données sont faussées du fait que le radar était situé à un croisement.

Situation : Carrefour rues des Vosges et d'Eguisheim
Sens circulation : nord/sud
Période : du 29 octobre au 25 novembre 2012

Vitesse moyenne générale

1° enregistrement : 43,9 km/h
2° enregistrement : 27 km/h

| | |
|------------------------------------|--------|
| Nombre de passages en 4 semaines : | 26 910 |
| Nombre de jours : | 28 |
| Moyenne journalière : | 961 |

Vitesse et nombre de passages

| Vitesse | Nombre | % | Observations |
|-----------------|---------------|----------------|----------------|
| De 4 à 25 km/h | 870 | 3,23% | Cyclistes |
| De 26 à 55 km/h | 23 215 | 86,27% | |
| De 56 à 93 km/h | 2 825 | 10,50% | |
| Total | 26 910 | 100,00% | |

La Vie Associative - Divers



CAMBRIOLAGES



30 cambriolages ont eu lieu dans le secteur dépendant de la Brigade de Gendarmerie de WINTZENHEIM - COLMAR depuis le 1er septembre 2012.

Le capitaine SCHLEGEL a fait part aux maires présents à la réunion au SIVOM que TURCKHEIM, INGERSHEIM, WINTZENHEIM, EGISHEIM et HERRLISHEIM sont particulièrement touchés par cette vague de cambriolages, que les malfrats sont très rapides, ils restent 5 à 10 minutes maximum sur place et que la période sensible se situe entre 17 et 20 heures. Par conséquent, la gendarmerie demande à la population la plus grande vigilance et de signaler, sans attendre, toutes allées et venues suspectes en appelant le 17.

PS : veuillez vous référer aux recommandations de la gendarmerie parues dans le bulletin de novembre 2012.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

La première collecte de sang de l'année organisée par l'E.F.S. de Colmar et l'amicale des donneurs de sang se tiendra le vendredi 25 janvier 2013 de 16 h 30 à 19 h 30 dans les locaux de l'Hôtel de ville de Herrlisheim.

Les malades comptent sur votre générosité pour permettre aux hôpitaux d'assurer les transfusions et thérapies indispensables à leur survie.

Alors, jeunes et moins jeunes âgés de 18 à 70 ans en bonne santé, soyez sensibles à notre appel. Une collation sera servie à l'issue du don.

Autres collectes à noter sur votre agenda en 2013 : le 07 juin, le 23 août et le 18 octobre.

Au nom du comité, je vous souhaite, chers donneurs, une bonne fête de Noël et une heureuse année 2013.

Merci.

Le Président
Bernard SIRY



SAPEURS POMPIERS

Toute la population de Herrlisheim est vivement remerciée pour l'accueil qu'elle a réservé aux sapeurs-pompiers locaux lors de leur passage pour les calendriers 2013.



Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous.

Le Président
Laurent DI STEFANO



OUVERTURE DE L'ÉGLISE

L'église sera ouverte à partir du 17 décembre 2012 jusqu'au 13 janvier 2013 inclus,
de 9 h à 17 h.



Accès par la porte latérale gauche
(coté salle St Michel).

HISTORIQUE DE LA CRÈCHE DE L'ÉGLISE ST MICHEL HERRLISHEIM PRES COLMAR

Lors de la messe de minuit du 24 décembre 1973, les paroissiens découvraient que les sapins avaient laissé la place à la crèche avec l'Enfant Jésus, Marie et Joseph ainsi que l'âne et le bœuf, sculptures en bois acquises dans l'Oberamergau par l'Abbé Hatterer, Curé de la paroisse à cette époque.

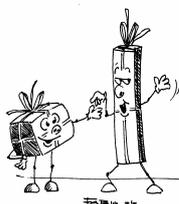
Par la suite, le berger et 3 moutons vinrent compléter la crèche grâce à la générosité de M. Ducornet, qui habitait notre commune.

En 2011, le Conseil de Fabrique décidait d'acquérir 3 rois mages sculptés en bois identiques aux personnages existants. 2 ont été installés dans la crèche pour l'Épiphanie 2012, le 3ème en 2013.

Cette acquisition a pu se réaliser grâce aux dons pour l'église faits par les familles lors de l'enterrement d'un de leurs proches, la chorale a fait don d'une partie de la recette du concert de l'Épiphanie 2012 et grâce au don d'un particulier.

La crèche et notre belle église peuvent être visitées aux horaires rappelés ci-dessus.

Raymond FRITZ
Président du Conseil de Fabrique





Les Grands Anniversaires du mois de Décembre et Janvier 2013

Jean-Pierre BARBARAS né le 20 décembre 1939

Eugène SCHMITT né le 01/01/1930
Gilbert BANNWARTH né le 04/01/1935
Constant HERTZ né le 04/01/1925
Louis ZOLLER-LOISON né le 05/01/1937
Edmond KEITER né le 05/01/1930
Gérard FRUH né le 06/01/1928
Gabrielle BUSCHECK née GREINER le 07/01/1929
Bernadette BAUER née THOMANN le 09/01/1929
Thérèse KAMMERER née RENNÉ le 09/01/1938
Marie-Louise HURST née MARTIN le 13/01/1932
Alphonsine STAHL née JUNG le 14/01/1932
Robertine HERTZOG née STRUSS le 15/01/1930
Raymond GLEE né le 18/01/1937
Georges VAN ROYEN né le 18/01/1934
Jean Paul SCHIRRER né le 20/01/1934
Lucien KIBLER né le 21/01/1932
Marie Louise WURGES née GELER le 26/01/1932
Gaston BRETZ né le 29/01/1938



NAISSANCE

Clémentine MANN

née le 19 novembre 2012

DECES

Geneviève MASCHINOT née PARMENTIER

le 06 Décembre 2012



CREMATION DES SAPINS

SAMEDI 12 JANVIER 2013
A PARTIR DE 17 h 30

PARKING DE LA LAUCH
A HERRLISHEIM

VENEZ NOMBREUX APPORTER
VOTRE SAPIN !

*Dans le dialecte alsacien, le mois de janvier porte aussi le nom de « Issmonet » (mois de la glace) et de « Schneemonet » (mois de la neige). Pour réchauffer cette atmosphère hivernale, l'association **FRESCH'N CO** vous invite **gratuitement** à un grand feu de joie alimenté par vos sapins de Noël.*

Cortège avec les personnages de Noël

- * Petit cadeau aux enfants qui apporteront leur sapin.*
- * Boissons chaudes et petite restauration.*
- * Jeu de Lumières & Animation musicale*

